

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 94 (1943)  
**Heft:** 4

**Nachruf:** Nos morts  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

conservés. Ensuite, il nous faudra intervenir dans les perchis de feuillus, en assurant l'avenir des brins de chêne qui s'y trouvent. Enfin, nous aurons la tâche importante de provoquer, à la première occasion, le rajeunissement de cette essence qui, sans aide, est vouée à un lent anéantissement.

*G.-H. Bornand.*

#### Sources.

- S. Combe.* Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises, par. 2, Abbaye de Payerne. « J. F. S. » 1930, pp. 202 et suiv.
- K.-A. Meyer.* Holzartenwechsel und frühere Verbreitung der Eiche in der Westschweiz. Annales de l'Inst. féd. de recherches forestières, t. XXI/2, pp. 349 et suiv., t. XXII/1, pp. 63 et suiv.
- Eug. Mottaz.* Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud. Rouge, Lausanne 1921.
- Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Neuchâtel, t. 2 1924, t. 3 1926.
- Plans d'aménagement des forêts de Baulmes, 1872, 1903, 1920, 1927, 1938. Archives de Baulmes, ainsi que de nombreux renseignements aimablement communiqués par M. A. Burmeister, anc. prof. et archiviste à Payerne.

## NOS MORTS

### † **Edouard Lozeron, inspecteur cantonal des forêts, à Neuchâtel** 1880—1943

C'est le 11 février que le service forestier neuchâtelois a perdu son chef aimé et respecté. *Edouard Lozeron* est décédé après une longue et pénible maladie; nombreux ont été ses collègues et amis qui l'ont accompagné à son ensevelissement, dans le cimetière d'Auvernier, son village natal.

Edouard Lozeron fit ses premières études au gymnase de Neuchâtel; admirateur et ami de la nature, il fut attiré de bonne heure vers la vocation forestière et entra en 1898 à la section forestière de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Nommé adjoint de l'arrondissement forestier du Val-de-Travers, en 1904, il eut la chance de travailler, durant deux ans, avec l'inspecteur Henri Biolley. Il passa ensuite à l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises, qui s'étendait alors sur 35 km. sans moyens de transport pratiques et où, pendant 21 ans, il travailla à l'amélioration des forêts publiques et particulières. Sa tâche fut très pénible, car il eut à faire à de nombreux propriétaires particuliers, dont certains étaient alors des ennemis acharnés du service forestier.

En 1927, Edouard Lozeron remplaça Henri Biolley comme inspecteur cantonal des forêts, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Surmené, déjà affaibli par la maladie, il ne put supporter le travail considérable occasionné par l'application des nombreuses prescriptions sur l'économie

de guerre. Même alité à l'hôpital ou chez lui, il continua à diriger les affaires forestières cantonales jusqu'à ses derniers moments et avec un inlassable dévouement.

Son départ a causé un chagrin profond aux membres du service forestier neuchâtelois; nous citerons à ce sujet ce qu'a si bien dit un de nos collègues :

« Ferme sur ses principes, observant et faisant observer la loi, il se montrait humain et compréhensif et ce trait de caractère explique le respect et la popularité dont il était entouré dans le cercle de ses subordonnés. »

Grand travailleur et doué d'une grande facilité d'assimilation, son activité s'exerçait sur toutes les choses de la forêt; il faisait partie du conseil d'administration de l'Association suisse d'économie forestière, du comité directeur de l'Association forestière neuchâteloise; il fut membre de la commission de surveillance de l'Institut de recherches forestières. Ses avis étaient toujours écoutés et appréciés. Il s'intéressa aussi à d'autres études : Société neuchâteloise des sciences naturelles, Société d'histoire, etc.



Par son tact, sa courtoisie, sa grande modestie et son esprit facilement enjoué, Edouard Lozeron s'est fait de très nombreux amis qui garderont de lui le meilleur souvenir.

Le service forestier suisse exprime à sa famille affligée ses sentiments de profonde et respectueuse sympathie. *J. R.*

Comme complément de ce qui précède, nous nous faisons un devoir de reproduire ci-contre le beau discours d'adieu prononcé, le 13 février 1943, sur la tombe du défunt, par Monsieur *E. Favre*, inspecteur des forêts à Neuchâtel.

*La rédaction.*

Le service forestier neuchâtelois s'associe au deuil immense qui frappe la famille de M. *Edouard Lozeron*.

Il ressent lui-même un grand vide en pensant à la perte de ses deux représentants les plus éminents : il y a, jour pour jour, deux mois que la mort surprenait à Areuse notre doyen, M. Max Du Pasquier. Aujourd'hui, c'est notre chef que nous avons la douleur d'accompagner à sa dernière demeure terrestre.

Le service forestier nous a chargé de prononcer l'éloge de ce chef aimé. En acceptant de remplir ce pieux devoir, nous savions qu'il serait difficile de maîtriser notre émotion en adressant, au nom de tous les membres du service forestier neuchâtelois, un dernier adieu à celui qui fut à la fois un chef apprécié et un ami sincère et sûr. Nous le ferons avec simplicité, nous souvenant qu'en face de la mort les paroles sont vaines lorsqu'elles ne sortent pas du plus profond du cœur.

Nous nous étions connus à Zurich, dans les auditoires de l'Ecole forestière; nous nous retrouvions côté à côté à Couvet, l'un et l'autre admis à servir sous les ordres du regretté Henri Biolley, dont les talents exceptionnels commençaient à attirer l'attention générale des sylviculteurs. Ce fut une dure mais vivifiante école. Après trois années passées au contact de ce maître respecté, Edouard Lozeron, encouragé et fortifié dans sa vocation forestière, enrichi de tout ce qu'il avait vu et appris, pouvait occuper une situation indépendante.

C'est dans les Montagnes neuchâteloises, où il œuvra pendant 21 ans, que s'est écoulée la plus grande part de son activité de forestier. Dans cet immense arrondissement, qui s'étendait de la limite des Bayards à la frontière bernoise, il a, avec un dévouement inlassable et une grande maîtrise, déployé une activité considérable. Ni les rigueurs du climat, ni l'insuffisance des moyens de transport ne rebutaient le jeune forestier. La marche en été, en hiver le ski, souvent la diligence postale étaient ses moyens habituels de locomotion.

Acquis aux idées modernes en matière de sylviculture, à part cela servi par une volonté bien marquée que tempérait une inaltérable bonne grâce et un empressement jamais en défaut, Edouard Lozeron a su donner à la gestion des forêts publiques de cet arrondissement un essor magnifique dont les effets n'ont pas tardé à se faire sentir. Mais cette grande tâche ne pouvait s'accomplir qu'au prix d'un effort physique dont notre ami ignorait le dosage. Il faut avoir le courage de dire qu'Edouard Lozeron s'est toujours surmené.

En 1927, il était appelé à occuper le poste d'inspecteur cantonal des forêts. C'était un hommage mérité à sa vaillance et à sa personnalité, en même temps qu'une occasion qui lui était offerte de se ménager un peu. Ce nouveau poste lui ouvrait des horizons nouveaux, mais il fallait se séparer des chères forêts dans lesquelles on avait tant travaillé. Pour un sylviculteur, il est toujours pénible d'abandonner la griffe et le marteau pour se vouer plus spécialement à des soins administratifs. Edouard Lozeron accepta néanmoins avec entrain la grande tâche qui lui était proposée. Porté au sommet de la hiérarchie forestière de son

canton, nous pouvons dire qu'il n'a jamais abusé de l'autorité qu'il détenait; au contraire, et c'est là peut-être le plus beau témoignage qui lui sera rendu : ses subordonnés étaient ses amis; lui-même se considérant aussi bien comme leur serviteur que comme leur maître.

En dehors de ses fonctions officielles proprement dites, Edouard Lozeron a enseigné les éléments de l'économie forestière à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier. Il a joué un rôle très important au sein de l'Association suisse d'économie forestière et de l'Association forestière neuchâteloise. Je crois qu'il eut toujours une préférence pour les recherches et actions se rapportant à l'emploi du bois. Il y a quelques années, la recherche de nouveaux débouchés pour le bois était un problème capital pour l'avenir de la forêt. Avec un dévouement inégalable et beaucoup de savoir-faire, Edouard Lozeron a apporté aux associations qui s'en occupaient un appui très apprécié. Sur le plan fédéral enfin, il n'a cessé de défendre, le plus souvent avec succès, la politique forestière et les intérêts de son canton.

Et voilà que la mort est venue enlever, beaucoup trop tôt, le meilleur d'entre nous. Parmi les forestiers qui restent, les plus anciens sont les plus frappés. Nous avions suivi des voies parallèles, unis par une même discipline et par mille liens qui s'étaient formés au cours des ans. Parfois nos chemins s'écartaient un peu, mais on se retrouvait quand même au prochain carrefour, dans une même communion d'idées et de sentiments.

Nous voulons maintenant prier Madame Lozeron d'accepter ce supreme hommage, hélas ! mal exprimé, mais combien senti, rendu par le service forestier unanime à son chef aimé et respecté. Son souvenir ne nous quittera pas. Si, dans une douleur comme la vôtre, les consolations humaines sont de peu de poids, nous voulons cependant espérer que vous et vos filles, M<sup>les</sup> Lozeron, trouverez un peu de réconfort de vous sentir entourées par la grande famille des forestiers, par vos amis et par tous les représentants des administrations forestières qui sont présents à ce culte.

Devant la dépouille mortelle de ce bon citoyen, de cet ami sincère, nous nous inclinons avec tristesse et lui adressons un dernier adieu.

---

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

---

### Extraits du procès-verbal des délibérations du comité permanent Séance du 6 mars 1943, à Zurich

1<sup>o</sup> *Mutations.* Notre société a perdu, par suite du décès survenu le 11 février 1943, Monsieur *Edouard Lozeron*, inspecteur cantonal des forêts à Neuchâtel.

2<sup>o</sup> Assiste à la séance : M. *Ch. Brodbeck*, inspecteur forestier cantonal à Bâle, comme représentant du comité d'initiative qui a récolté les signatures de 129 sociétaires demandant la convocation d'une assemblée